



La lettre de l'association SOLI-MALI

SS : 2 rue du Moulin, 85 150 LANDERONDE

Contacts :

B et JP Artaud: 02 51 47 82 72, M et G Burgevin : 02 41 93 05 02, H et JY Coutret : 02 51 34 20 23
soli-mali@wanadoo.fr www.solimali.org

N°31 : décembre 2008

Oui, nous pouvons !

« Yes we can »... Combien de fois avons-nous entendu ce slogan, cher à Barack Obama durant les mois qui ont précédé son élection... Tout a probablement déjà été dit sur cet évènement qu'il faut bien considérer comme historique. L'élection d'un noir à la présidence du plus grand pays du monde où régnait l'apartheid il y a un demi siècle est déjà, en soi, un fait politique majeur mais, au-delà de cet aspect c'est l'espérance qu'elle suscite à travers le monde qui en fait le moment probablement le plus important depuis la chute du mur de Berlin.

Si un homme noir portant le prénom de Barack a pu accéder à cette fonction alors, pour les petits Mohamed, Kalifa ou Youssouf, d'origine subsaharienne ou magrébine, vivant à Bamako, Alger ou en Seine Saint Denis, **TOUT** devient enfin possible. Certes, ne nous leurrions pas, l'élection de Barack Obama ne va pas, par un coup de gomme magique, effacer toutes les inégalités et, pendant longtemps encore, pour des raisons multiples, il sera bien plus confortable pour un enfant de s'appeler Peter, Gunther ou Nicolas et de vivre à San Francisco, Berlin, ou à Neuilly...

Il n'en demeure pas moins qu'à l'heure d'une crise mondiale qui pénalisera en premier lieu les plus pauvres, une lueur d'espoir s'est allumée dans le cœur de ceux qui vivent au-

delà de la Méditerranée ou qui en sont originaires et qui ont, il faut le dire, bien peu d'occasions de se réjouir. Faisons en sorte que cet espoir ne soit pas déçu et que le fossé, au lieu de continuer à se creuser, comme il le fait depuis des années, se comble progressivement.

A Soli-Mali, nous sommes convaincus que la première étape passe par l'accès à l'éducation et la santé. En favorisant la scolarisation des enfants d'un village nous leur donnons les moyens de relever la tête et de croire en leur avenir.

Le dynamisme qui nous anime depuis 10 ans est loin de s'essouffler mais il ne pourra être efficace que si vous décidez de continuer à nous soutenir. Vous le savez, votre aide nous est indispensable. Alors, une fois de plus, prenez votre crayon, remplissez l'appel de cotisation ci-joint et adressez-nous votre don. En procédant ainsi, vous savez très exactement où ira votre aide.

Si votre générosité est à la hauteur de celle des années précédentes, alors, à notre tour, nous pourrions dire « oui, nous pouvons ! »

Guy BURGEVIN
Président de Soli-Mali



Soli-Mali vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

Assemblée générale

L'assemblée générale de Soli-Mali s'est tenue le 19 octobre dernier à Saint Barthélemy d'Anjou. Réunissant une bonne centaine de participants, elle revêtait cette année un caractère tout particulier puisqu'elle était l'occasion de fêter le **10e anniversaire de notre association**. Comme dans toute assemblée, les temps forts de la réunion furent les incontournables « rapport moral » du président, Guy BURGEVIN et « rapport financier » du trésorier, Jean-Yves COUTRET. Les deux furent approuvés à l'unanimité. Une fois de plus, la convivialité était au rendez-vous et la plupart des participants prolongèrent cette assemblée par un apéritif puis un pique-nique particulièrement sympathiques.

Extraits du rapport moral du président, Guy BURGEVIN

Le texte complet est téléchargeable sur le site www.solimali.org

« Cette année est une **année particulière puisque nous fêtons notre dixième anniversaire**. 10 ans, l'âge de raison pour une association ! [...] Ce rapport moral sera donc un rapport portant sur les dix ans qui viennent de s'écouler. Il tentera d'apporter une réponse à la question : avons-nous répondu, au cours de ces dix ans, aux objectifs de notre association qui sont, rappelons le, de « **venir en aide au peuple Malien, en particulier dans les domaines de l'éducation et la santé, et sensibiliser ses membres à la culture Malienne** » ? [...] »

Nos lieux d'intervention sont actuellement au nombre de cinq : Bamako, la capitale, Ségué les Pierres, gros village situé dans le Pays Dogon, Wanyakuy, petit village du pays Bobo (non loin de San), Niore du Sahel petite ville proche de la frontière Mauritanienne et Koni, village situé en pleine brousse à 80 km de Bamako. Je vous propose d'aller du plus petit au plus grand.

Commençons par Wanyakuy :

[...] Vous vous souvenez que nous y avons entrepris en **2000** la construction de trois classes, avec l'aide de la population, puis d'une quatrième en **2005** (les villageois construisant les murs, Soli-Mali fournissant la toiture, les menuiseries extérieures et l'enduit. La construction de l'école s'est poursuivie en **2007** par l'édification d'une cinquième classe.

2008 a vu la construction de trois nouvelles classes, venues remplacer les trois premières construites en banco et devenues trop petites et obsolètes. Ces trois classes ont été construites en parpaings afin de résister au temps. Les trois premières ont été transformées en bibliothèque, bureau du directeur et réserve. Cette opération particulièrement importante a bénéficié à l'ensemble du village puisque nous avons pu obtenir de

l'entrepreneur qu'il utilise la main d'oeuvre du village et qu'il profite de la construction de l'école pour former plusieurs jeunes du village à la maçonnerie.

Par ailleurs, Soli-Mali prend en charge depuis le départ les 2/3 du salaire de 4 instituteurs et l'achat de fournitures scolaires. Nous avons équipé toutes les classes de tables, bureaux, armoires et tableaux. L'école a également été dotée d'un puits afin de permettre aux élèves de se désaltérer.

L'effectif a dépassé cette année les 180 élèves répartis en 6 niveaux, issus de Wanyakuy et des villages alentours. L'école bénéficie d'une excellente réputation dans la région.

Le montant global des aides apportées à Wanyakuy depuis le début s'élève à 72 349 €

Koni :

[...] lorsque nous avons découvert Koni il y a deux ans, les conditions d'enseignement y étaient particulièrement précaires.

En **2005**, Soli-Mali a procédé à l'achat du matériel didactique (qui était totalement absent). En **2006**, nous avons financé la réfection des sols (qui sont désormais en ciment au lieu de la terre battue), la confection des enduits extérieurs (indispensable sur une construction en banco) et la réparation

de la charpente (qui menaçait de s'écrouler sur les élèves...).

En **2007**, une nouvelle classe a été construite (en « dur ») afin de remplacer celle qui était en paille.

L'année 2008 aura été celle de la construction d'un centre de soins, à la fois dispensaire et maternité, construction rendue nécessaire par le grand isolement de ce village et décidée après avoir obtenu l'engagement par le CSCOM le plus proche qu'une matrone serait affectée au village et que des consultations seraient effectuées régulièrement par le médecin du CESCO (Centre de Santé Communautaire)

Le montant global de l'aide apportée à Koni depuis le début s'élève à 29 774 €

Ségué les Pierres :

[...] Notre aide dans ce village porte essentiellement sur le fonctionnement de l'internat qui a permis de donner aux enfants des conditions de vie et surtout d'alimentation décentes. Nous apportons par ailleurs depuis deux ans une aide à la scolarisation pour les enfants les plus nécessiteux.

Parallèlement, nous avons effectué de nombreux travaux à la fois au niveau de l'internat et de l'école : rénovations de classes, restauration de toitures, création de réserves d'eau, mur d'enceinte de l'école, latrines, construction d'une véranda.



Une classe à Wanyakuy

En 2008, l'internat a été équipé de matelas afin de remplacer les simples nattes utilisées par les enfants, particulièrement inconfortables l'hiver, lorsque les températures nocturnes deviennent très fraîches. [...]

Le montant de l'aide apportée par Soli-Mali à Ségué les Pierres depuis le début s'élève à 67 101 €

Nioro du Sahel :



La pesée à Nioro

[...] Le problème majeur dans cette région est un problème alimentaire puisque 70 % des enfants sont malnutris. [...]

Soli-Mali prend en charge la totalité du fonctionnement du « centre nutritionnel pour enfants malades ». Le principe est simple : les enfants malnutris sont détectés lors des séances de vaccinations au CSCOM, ils sont adressés au centre nutritionnel. Chaque semaine, la maman amène son enfant au centre : il est examiné, on fournit à la maman un complément alimentaire à base de lait et de farine et on apprend à la maman à fabriquer cette farine et à mieux nourrir son enfant.

C'est une longue chaîne de Solidarité qui permet à cette action de se concrétiser : l'entreprise Bonilait-Protéine de Chasseneuil du Poitou (grâce à l'intervention d'un vendéen Monsieur Vernageau) nous fournit gracieusement une tonne ½ de lait en poudre qui est acheminée gratuitement par un transporteur jusqu'à Angers où elle est prise en charge par les services techniques de la ville d'Angers, chargée dans un container qui prend la direction de Saint Nazaire puis de Dakar, par la mer. Là, elle est chargée dans le train qui relie Dakar à Bamako où elle est déchargée à la maison du partenariat. Ce sont, enfin les Sœurs de l'Ange Gardien qui se chargent du transport par la route

jusqu'à Nioro où le lait arrive après un périple d'environ 3 mois... Inutile de préciser que nous sommes infiniment reconnaissants à tous ces intervenants.

Bien entendu, notre aide se poursuivra cette année encore au centre nutritionnel, géré sur place, par les Pères Blancs d'autant que le nombre d'enfants pris en charge a considérablement augmenté ces derniers temps : plusieurs centaines d'enfants, chaque trimestre, bénéficient de l'aide du centre nutritionnel. [...]

Le montant total de l'aide apportée par Soli-Mali à Nioro du Sahel est de 23 030 €, auxquels il faudrait ajouter 30 000 €, correspondant au lait que nous y avons acheminé.

Je termine ce tour d'horizon par Bamako [...]

Bamako, pour Soli-Mali est synonyme d'aides ménagères. Mais, attention ! Aide ménagère n'a pas ici le sens que nous lui accordons chez nous. Il désigne là-bas celles que les médias ont plus l'habitude d'appeler « les petites bonnes de Bamako ». Ce sont des jeunes filles dont l'âge s'étale de 10 (parfois moins) à 18 ans, qui quittent leurs villages pour venir travailler dans les familles à Bamako, dans des conditions extrêmement pénibles et pour un salaire de misère. Elles commencent leur journée à 5 heures du matin et la terminent le soir vers 21 heures, 365 jours sur 365.

Soli-Mali, relayé sur place par l'association Soli-AM, a créé 4 centres d'accueil ouverts le soir où ces jeunes filles peuvent, après 21 heures, se retrouver pour échanger et participer à des formations d'alphabétisation, de couture, de teinture ou de savonnerie.

Cette action touche plus de 300 filles et est animée par Berthe Bagayoko, salariée de l'association, soutenue par 4 formatrices. Berthe remplit, en outre un véritable travail d'assistante sociale en intervenant auprès des employeurs en cas de conflit et en aidant les aides ménagères en cas de problème.

En 2006, grâce au legs d'une ancienne institutrice, Marie Louise DARCQ et à un don effectué lors du décès d'une jeune femme, Solène BOUINEAU, qui travaillait à l'ONU et était très attachée au Mali, nous avons pu construire et équiper la « maison de l'espoir » (« Jigyasso » en Bambara) qui sert de « siège

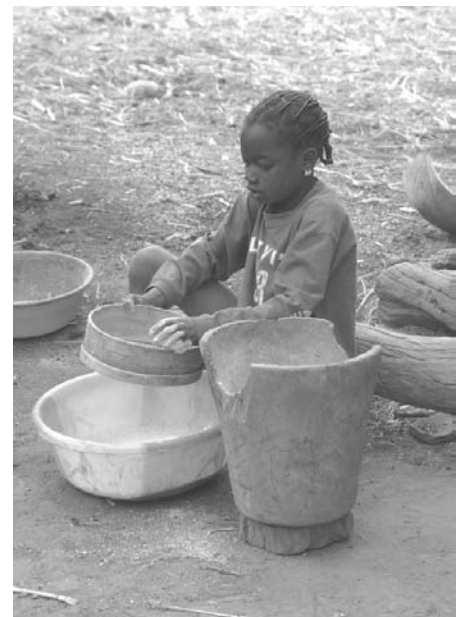
social » de Soli-Mali à Bamako, est un lieu d'accueil pour les AM en difficulté, un centre de formation, et héberge Berthe et sa famille afin d'assurer une permanence et le gardiennage des lieux.

Dernier volet de notre action à Bamako : c'est le soutien financier que nous apportons à une association malienne, l'APAM, tournée également vers les aides ménagères

Le montant global de l'aide apportée à Bamako par Soli-Mali s'élève à : 68 774 € pour le fonctionnement des centres et 46 408 € pour la construction de la « Maison de l'Espoir »

Ainsi donc, au total en dix ans, le montant des aides apportées par SOLI-MALI au niveau des différents lieux où nous intervenons s'est élevé à plus de 300 000 € (2 millions de francs).

Cette somme est considérable, d'autant plus que **nous ne touchons aucune subvention publique**. Elle n'a pu être réunie que grâce au dynamisme de vous tous.



Une aide ménagère à Bamako

Je vous propose, maintenant d'examiner quelle est la provenance de ces fonds. Schématiquement, ils peuvent se classer en trois catégories :

- **Vos dons** : notre association est soutenue actuellement par plus de 600 familles, ce qui représente un apport financier important et nous donne l'énergie nécessaire pour poursuivre et développer notre action. Sans vous, c'est clair, Soli-Mali n'existerait pas.

- **Les actions organisées par les Soli-Maliens** : randonnées Anjou et en Vendée, concert chorale et orgues en

Anjou, concerts baroques en Anjou et en Vendée, mais également des actions individuelles (vente de tableaux, vides greniers, anniversaires, randonnées en tandem, vente de disques, animations dans les maisons de retraite, etc...).

• **Les actions organisées par nos partenaires**, en particulier les écoles, ou grâce à leur soutien financier (entreprises et comités d'entreprises).

Ainsi, pour en revenir au début de mon propos, je pense que tout au long de ces dix années nous avons assez bien rempli notre tâche « venir en aide au peuple Malien, en particulier dans les domaines de l'éducation et la santé ». Mais, pour « sensibiliser les membres de l'association à la culture Malienne », qu'avons-nous fait ?

• **De nombreux voyages** ont été organisés, un à deux par an en moyenne : l'objectif de ces séjours est, bien entendu, de suivre l'évolution de nos projets sur place mais il permet également à tous les participants de mieux appréhender la réalité Malienne. Je rappelle que ces voyages sont toujours financés intégralement par les participants et non par l'association.

• Au retour, les participants rendent compte de leurs impressions au conseil d'administration ainsi que dans notre journal interne, le **Soli-Malien**. Ce dernier est d'ailleurs le lien qui nous unit à vous tous et nous permet de vous faire partager notre passion pour le Mali.

• Enfin, depuis deux ans, notre **site internet www.solimali.org** que je vous conseille d'aller visiter régulièrement nous permet d'informer d'une manière beaucoup plus large. Ce site a déjà reçu plus de 11 000 visites. Il a été réalisé bénévolement par François Burgevin qui continue à le faire évoluer régulièrement.

Voilà, j'arrête là mon bilan et je conclus en disant simplement que le conseil d'administration a une obsession : faire en sorte que l'argent qui nous est confié serve exclusivement l'intérêt des enfants Maliens, dans le respect de nos engagements, en essayant de vous tenir informés au mieux de ce que nous réalisons. J'espère que nous y sommes parvenus. »

MERCI !

à tous ceux qui nous ont aidés en 2008 :

Les partenaires

Chaque année, de nombreux partenaires se mobilisent pour nous apporter leur aide, démontrant une fois de plus que la solidarité est une valeur largement partagée dans monde du travail . Tous (comités d'entreprises et entreprises) méritent un grand merci !

• ENTREPRISES :

THEODORE SARL
THYSSENKRUPP ASCENCEURS
SUPER U
GROUPE CESBRON
FREMONDIERE DECORATION
BARETTI VINCENT
JCT PLANTS SAS
SARL GBH
GUILMAULT POIDS LOURDS
BONILAIT PROTEINES
TMO
EPI OCEAN
BOULANGERIE DE JUIGNE / LOIRE
LAVAL JEAN-YVES
PHICTAL
CITRON VERT

• COMITES D'ENTREPRISES

CE TKEMF THYSSEN
CE BNP PARIBAS
CE COURRIER DE L'OUEST
CE CAISSE D'EPARGNE
CE KEOLYS
CE CARREFOUR

Les collectivités

Soli-Mali ne perçoit aucune aide financière publique, mais certaines collectivités nous apportent une aide précieuse, sous une autre forme:

LA VILLE D'ANGERS nous permet de transporter gratuitement du lait et du matériel divers jusqu'à Bamako,
LA VILLE DE SAINT BARTHELEMY (mise à disposition de locaux et prêt de matériel),
LA COMMUNE DE GREZILLE qui nous a accordé un tarif préférentiel pour l'utilisation de sa salle des fêtes.

Les écoles

Chaque année, de nombreuses écoles se mobilisent afin de nous apporter leur aide . Les actions sont multiples et variées : organisation d'un spectacle, opération bol de riz, ventes de croissants ou de brioches, manifestation sportive, etc...). Cette année encore les élèves, les équipes éducatives et les parents nous ont apporté leur soutien :

COLLEGE JEANNE D'ARC de Cholet
COLLEGE DU SACRE CŒUR de la Roche du Yon
COLLEGE SAINT JOSEPH de Cholet
ECOLE DE MONTAIGU
COLLEGE SAINT LOUIS de la Roche sur Yon
COLLEGE SAINT JOSEPH de La Châtaigneraie
COLLEGE SAINT REGIS de St Genest Malifaux
COLLEGE ND LA BLANCHE de Theix
COLLEGE SAINT MARTIN de Benet
OGEC COURS STE THERESE de Laval
ECOLE DU SACRE CŒUR du Poiré sur Vie
FAMILLES RURALES de Chauché

Les institutions

L'ASEA 85
L'ASEA 49
PAROISSE ST MARCELLIN EN PILAT de Saint Genest Malifaux
MEJ Mayenne

Les actions individuelles

*Tout au long de l'année, certains d'entre vous organisent leurs propres actions au profit de Soli-Mali. Citons LES VIDES GRENIERS, LES VENTES DE TABLEAUX, LES ANNIVERSAIRES, LES SEANCES DE MASSAGES POUR NOURISSONS, AIDES AUX MALADES, etc.
Toutes les idées sont bonnes, pour aider Soli-Mali !*

Le nouveau bureau de Soli-Mali

Réuni à Cholet le 26/11/08, le Conseil d'Administration le Soli-Mali a procédé, comme le prévoient les statuts, à l'élection du nouveau bureau. Ce dernier se compose désormais ainsi :

Président : **Guy BURGEVIN**
Vice Président : **René HAMON**
Trésorier : **Jean Yves COUTRET**
Trésorière adjointe : **Claudie MALLARD**
Secrétaire : **Hélène CERSON**
Secrétaire adjointe : **Muriel CADEAU**

NOS COMPTES (du 01/10/07 au 31/09/08)

Nos recettes :

Elles ont considérablement augmenté cette année, passant de 52 000 € à près de 62 000 €

Cette augmentation est liée essentiellement à deux dons exceptionnels, l'un de 15 000 €, l'autre de 9 000 €. (les deux donateurs souhaitent garder l'anonymat). Ces deux dons nous ont permis de financer la totalité de la construction de 3 nouvelles classes à Wanyakuy.

En revanche, l'un de nos partenaires habituels a tardé à verser sa contribution : celle-ci sera donc comptabilisée dans l'exercice suivant. C'est l'explication du résultat apparemment déficitaire de cette année.

Nos dépenses :

Les fonds consacrés à nos missions sociales (actions sur le terrain) représentent 96,56 % de nos dépenses totales.

Les autres dépenses sont constituées par l'impression et la diffusion de notre revue « **Le Soli-Malien** » (2,87%) qui vous permet d'être tenus informés des actions que nous menons, et les **frais de fonctionnement de l'association (0,57 %)**.

Notre volonté a toujours été de travailler avec le minimum de frais de fonctionnement : cet objectif a été particulièrement bien rempli cette année !

Dons :	41 993,00 €
Actions de solidarité :	1 972,39 €
Saumon	657,95 €
Le Champ de la Pierre	578,87 €
Théâtre des Goganes	368,57 €
Amis de Solène	190,00 €
Vides greniers	177,00 €
Actions dans les écoles :	9 504,29 €
Manifestations :	5 333,96 €
Divers :	3 001,06 €
Produits financiers	624,39 €
Cotisations	1 165,00 €
Vente d'objets du Mali	114,04 €
Remboursement prêt animatrices	1 097,63 €
TOTAL RECETTES	61 804,70 €

Missions sociales :	64 103,69 €
Bamako	16 299,80 €
Nioro	4 224,00 €
Koni	12 293,50 €
Ségué	6 320,50 €
Wanyakuy	24 965,89 €
Revue "Soli-Malien" :	1 899,88 €
Fonctionnement	377,40 €
TOTAL DEPENSES	66 380,97 €

**RESULTAT de l'exercice:
(recettes - dépenses)**

- 4 576,27 €

Cette année nos recettes ont été en nette hausse en raison de deux dons exceptionnels qui nous ont permis de réaliser la construction de trois nouvelles classes à Wanyakuy. Le résultat déficitaire de l'exercice, ne doit pas laisser craindre une quelconque difficulté financière, il s'explique par le retard du versement de la participation de l'un de nos partenaires (pour un montant de 5 000 €). Ce versement se retrouvera dans le bilan de l'année prochaine. Malgré ce retard, **le solde global au 31/09/08 s'établit à + 19 228, 89 €,** chiffre qui devrait rassurer les plus pusillanimes d'entre nous !

Où a été votre argent ?

Retenez bien ceci : sur 100 € versés à Soli-Mali, 96,5 € ont été dépensés dans nos actions sur le terrain, moins de 3 € ont servi à vous informer, et 0,5 € a permis à l'association de fonctionner.

Attention ! 200 places seulement : Réservez dès maintenant !



SOIRÉE SOLIDAIRE

Samedi 7 février 2009
au profit de :

SOLI-MALI

www.solimali.org

DINER :

Apéritif

Tartare de Saumon

Choucroute Alsacienne

Fromages

Crumble de Fruits

ANIMATION :

Orchestre

"Les sixties blouses"

ça va swinger !

Tout ça pour 22 € !

Salle de la gemmètrie, rue de la gemmètrie

49124 ST BARHELEMY

de 19 heures 30 à 1 heure du matin

Réservations : 02 41 88 72 23 ou 02 41 93 05 02

Encore une animation SOLI-MALI !

Le 7 février prochain, SOLI-MALI organise une soirée particulièrement conviviale :

- un **repas complet** (apéritif, tartare de saumon fumé, choucroute Alsacienne, fromages et crumble de fruits),
- de la musique des années 60 avec l'excellente formation « **Les Sixties Blouses** », qui a accepté de se produire bénévolement, au profit de notre association,
- **possibilité de danser** jusqu'à 1 heure du matin.

Cette soirée se déroulera à la salle de la Gemmètrie, 49124 ST BARTHELEMY.

Il est conseillé de **réserver très rapidement** (seules les 200 premières demandes seront honorées) en adressant un chèque (22 € par personne) à Marie-Andrée Martin, 22 rue Hanneloup, 49 000 ANGERS

Pour tous renseignements,
02 41 88 72 23 ou 02 41 93 05 02.

**Une soirée
que vous n'êtes pas prêts
d'oublier !**

Conception graphique : Céline Wier - 02 88 30 79 79

Votre nouveau conseil d'administration.

Conformément aux statuts, le tiers du CA a été renouvelé lors de l'AG du 19/10/08. Le nouveau conseil d'administration est ainsi constitué :

Membres fondateurs :

ARTAUD Brigitte et Jean Paul

BURGEVIN Martine et Guy

COUTRET Hélène et Jean-Yves

Membres élus :

ALLARD Marylène

BOURCIER Camille

BOUYER Marie-Thérèse

CADEAU Muriel

CATELAND Armelle

CERSON Hélène

CHUCHE Jean-Noël

CONAN Odile

DIMA Michel

HAMON René

MALLARD Claudie

MARTIN Alain

VERNAGEAU Daniel

Enorme succès pour la randonnée solidaire !

Cette année encore, la Randonnée Solidaire organisée par et au profit de Soli-Mali le 2 novembre à Grézillé (49) a connu un énorme succès.

Malgré les conditions climatiques détestables des jours précédents, plus de 500 marcheurs nous ont rejoints sur des sentiers superbes remarquablement balisés avec l'aide de la section cyclo-VTT de l'ASCSB, puis au sein de la magnifique salle des fêtes de Grézillé, autour de la désormais célèbre « pasta party ». Le tout était complété par une boutique d'objets, de bijoux et de tissus Maliens et une vente de tableaux.

A la sortie, une seule question sur toutes les lèvres : « c'est quand la prochaine ? »

